

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 24 juin 2021

École élémentaire de RANDAN

Présents :

Mme COUTURAT, Maire
Mme FARGEVIEILLE, Adjointe en charge des affaires scolaires
Mmes DOISNEAU, POIRIER et M GUERREAU, Enseignants,
Mmes JANIAUD, LOPES, TAMBORRINI, M SEPULVEDA, Représentants de parents d'élèves.
Mme LEBLOND, D.D.E.N.

Absents :

Mme BOURDET, I.E.N de la circonscription Clermont-Terres-Noires.
Mmes RICHARD et GOUKINDJI, Enseignantes remplaçantes
Mmes CHARMET, ASSELIN et COUYRAS, Enseignantes du RASED
Mmes LAFARGE, PIVETTE et CLERCK et M TOBIE, Enseignants
Mmes MEZIANE, TOURNADRE, LEMIRE et M WELSCH, Représentants de parents d'élèves

Ordre du jour :

- préparation de la rentrée 2021
- bilan de la coopérative scolaire
- actions pédagogiques et sorties scolaires
- conditions matérielles

Préparation de la rentrée 2021 :

Les effectifs :

A ce jour nous accueillons 103 élèves.

Pour la rentrée 2021 :

- 16 départs : 11 élèves de CM2 partiront au collège et 5 élèves changent d'école suite à un déménagement.
- 29 arrivées : 22 futurs CP, 1 nouvelle élève et 6 élèves de retour en septembre.

Soit un effectif de 116 élèves pour la rentrée :

22 CP
29 CE1
21 CE2
27 CM1
17 CM2

Pour mémoire, l'effectif était de 110 élèves en septembre 2016, 107 élèves en septembre 2017, de 105 élèves en septembre 2019 et de 108 élèves en septembre 2020.

Nous avons réfléchi à une répartition comme suit :

1 classe de CP
1 classe de CE1
1 classe de CE1-CE2

1 classe de CM1
1 classe de CM1-CM2

Les listes définitives des classes seront affichées lors de la pré-rentrée (mardi 31 août ou mercredi 1^{er} septembre).

Les listes de fournitures seront distribuées vendredi 2 juillet.

Nouveaux élèves : inscription en Mairie, admission à l'école (rdv en cours durant le mois de juin)

L'équipe :

Suite au 1er mouvement du personnel : M Tobie et Mme Clerck ont demandé et obtenu une mutation ; M Guerreau et Mme Graulière ont été nommés sur notre école.

Nous attendons début juillet pour connaître les collègues qui compléteront l'équipe : décharge de direction, décharge de l'école itinérante et compléments de service de Mmes Doisneau et Lafarge qui travailleront à mi-temps. Suite à son congé maternité, Mme Lafarge reprendra le 9 septembre.

Mme Charmet, enseignante du Rased, prendra sa retraite en cette fin d'année scolaire. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement auprès des élèves de notre école.

Nous profitons de ce dernier CE pour remercier également Mmes Laurie Nourrissat et Margot Chaillou pour leur investissement dans leur mission de service civique dans notre école. Nous renouvelerons notre demande de service civique pour la rentrée prochaine.

Organisation de la rentrée :

A ce jour, nous ne connaissons pas les conditions sanitaires dans lesquelles se déroulera la rentrée.

Nous souhaiterions, si les conditions sanitaires le permettent, revenir à un accueil des élèves en classe à 8h20 et 13h20. L'an passé, la Mairie avait accepté cette demande et mis à disposition un personnel de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30. Est-ce toujours possible pour la rentrée 2021 ? → oui

Nous avons évoqué lors du dernier CE les devoirs à la maison. Nous avons régulièrement des demandes de certaines familles pour la mise en place d'une forme d'accompagnement aux devoirs. Parmi les enseignants, au moins 4 seraient volontaires pour participer à la mise en place d'études dirigées. C'est la méthodologie de travail qui serait privilégiée, à destination d'élèves sélectionnés et volontaires (groupe de niveau et nombre d'élèves restreint), à raison d'une à deux séances par semaine.

Avez-vous pris des renseignements auprès de la Municipalité de Maringues qui les pratique ?
→ Mme le Maire demande un courrier avec l'organisation envisagée, les jours, le nombre d'heures et le coût estimé.

Bilan de la coopérative scolaire

Utilisation enveloppe transport Mairie :

(330 € par classe x 5 = 1 650 €) + 700€ (sub exceptionnelle Piscine) = 2 350 €

sortie classe 5 : devis Rajat à 595 €

sortie classes 2 et 3 : devis Keolis à 495 €

sortie classes 1 et 4 : devis Keolis à 280 €

soit un total de 1 370 €

Mme Poirier demande si le reliquat de budget transport peut être reporté sur l'année scolaire prochaine. Mme le Maire indique qu'il s'agit une ligne budgétaire (mars à mars) et va vérifier s'il peut être utilisé jusqu'à mars prochain.

Le solde du compte de la coopérative scolaire était de 6 305,60 € au 28 février 2021 et de 8 327.93 € au 31 mai (dernier relevé).

Entrées d'argent depuis avril (dernier CE) :

Vente du journal d'école n°2 avec un bénéfice de 100 euros.

Vente des photos de classe et photos individuelles pour un bénéfice de 287.50 €

Subvention projet revalorisation BCD : 1867 € dont 200 € de la municipalité (versement au 31 mars)

Principales dépenses :

Projet jardin : 4.68 € achat de petit matériel et graines

Natation scolaire : 250€ pour 5 séances (les 5 autres ne seront pas à payer)

Adhésion Art d'école : 20 € x 3 classes = 60 €

Sorties scolaires :

- sortie du vendredi 18 juin au Puy de Dôme (classes 1 et 4 : 35 élèves) : Panoramique des Dômes : 257 €

- sortie du mardi 22 juin au Pal (classe 5 = 14 élèves et 4 accompagnateurs) : entrées au parc : 264 €

- sortie du mardi 29 juin (classes 2 et 3 : 45) : visite, atelier et animation : 45 élèves et 5 accompagnateurs (gratuité accompagnateurs), 18 € par élèves soit 810 €

Reste à payer :

Achats projet BCD : devis en cours

Achat des photos de classe : 307 €

Sorties scolaires (Panoramique des Dômes, Pal et Maison de l'améthyste) : 1287 € Adhésion association les « Incorruptibles » et achats des séries de livres de la sélection 2021-2022 : 301.42 €

Actions pédagogiques et sorties scolaires

Natation scolaire : Nous avons fait le choix de ne pas aller à la piscine cette année au regard d'un protocole qui nous semblait très difficile à appliquer. Nous avons appris une fois le cycle entamé que les séances seraient malgré tout facturées. Après discussion avec la trésorerie et le responsable de bassin, nous avons réglé la facture de 250 €. L'an prochain, quelques soient les conditions sanitaires et le protocole, nous irons à la piscine de novembre à mars. Les 10 ou 11 séances de natation scolaire concerneront les élèves de CP et CE1. Nous aurons besoin de parents bénévoles agréés pour accompagner les élèves dans le bassin. Nous en reparlerons lors des réunions de rentrée.

BCD : Tout au long de l'année les classes se sont rendues en BCD tous les 15 jours environ pour emprunter des livres pour les lire en classe.

Photographies scolaires : La photographe est revenue le vendredi 30 avril pour faire les photos de classes et quelques individuelles pour les élèves absents au 1^{er} passage.

Animations du SBA : Pour la deuxième intervention, l'animatrice du SBA a organisé un temps d'échanges avec les élèves autour du gaspillage alimentaire (classe 1 et 4) et de la réduction des déchets (classes 2 et 3). Les élèves ont participé à un atelier de revalorisation des déchets avec la confection de papier (classe 5) et d'éponges japonaises « tawashi » (classes 2 et 3).

Festival Art d'école : Les classes de Mmes Doisneau, Poirier et M Tobie ont participé au Festival Art d'école initialement prévu en 2020 et reporté à cette année scolaire. Le thème était « Lettres et mots ». Une trentaine de classes ont participé sur le département et auraient dû se retrouver au domaine royal de Randan fin mai- début juin. Au regard des conditions sanitaires et ouvertures des espaces au public, ce festival a eu lieu virtuellement (envoi et réception des productions de manière numérique). Une petite exposition a été organisée en salle de motricité pour partager avec les 3 classes de maternelle ayant aussi participé. Un concert du quintet « Solar Ship » a eu lieu dans la cour de l'école pour les 3 classes de l'école élémentaire inscrites au festival.

Journal d'école : 2^{ème} parution en avril, 3^{ème} en en juin ; toujours un plaisir pour nos élèves et l'équipe de partager avec les familles nos activités/sorties.

Spectacle « J'ai avalé un pépin » au domaine royal de Randan : musique, théâtre et humour ; 4 juin au matin ; spectacle offert aux 3 classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2. Balade dans le parc au passage. Nous remercions le domaine royal de Randan pour son invitation à ce spectacle.

Projet jardin : semis, plantations, quelques récoltes ; rdv avec responsable Alsh pour entretien cet été

Évaluations Oura avec Mme Charmet (M.E du Rased) tout au long de l'année ; évaluation des CM2 en lecture au mois de juin

Évaluation panel CP-CE1 : du 14 au 25 juin ; passation de 4 séquences (maths et français dont 2 épreuves de lecture en passation individuelle) ; renvoi des livrets sans correction avant le 30 juin

Prix littéraire des « Incorruptibles » : 4 classes ont rendu leur vote au 4 juin ; réinscription pour l'an prochain

Liaison GS-CP : Mise en place d'une correspondance entre les GS et la classe de CP-CE1 de M Guerreau. Participation à des projets communs : Festival Art d'école et spectacle « J'ai avalé un pépin »_Intégration des futurs CP les vendredis 11 et 25 juin (selon la classe) : expérimentation port du masque, visite de l'école, activités en classe avec l'enseignant de CP // CP en maternelle pour des activités d'arts plastiques (désinfection en amont et en aval par les enseignants en charge des groupes).

Sorties scolaires : (respect du protocole EN, non brassage des groupes)

Classes 1 et 4 : sortie du vendredi 18 juin au Puy de Dôme : montée/descente avec le Panoramique des Dômes, participation à des ateliers du festival « Nuées ardentes »

Classe 5 : sortie au Pal le mardi 22 juin : découverte des animaux et attractions

Classes 2 et 3 : sortie du mardi 29 juin au Vernet la Varenne : par demi-groupe, visite guidée

du musée et atelier de polissage de pierre puis en classe entière sortie animée « Le trésor du Ruisseau »

Stage de réussite :

Ce stage, sur la base du volontariat, a été proposé à des élèves de CE2 et CM1 (classes 2, 3 et 4). Les inscriptions sont en cours. Mme Hamel prendra en charge ce groupe d'élèves et organisera ces temps de révisions dont les objectifs ont été déterminés en équipe pédagogique.

Demande d'autorisation occupation des locaux (salle des maîtres) : les 8, 9, 12 et 13 juillet de 9h à 12h. → oui ; Mme Poirier.préviendra l'Alsh.

Conditions matérielles

Intrusions :

Il y a eu des intrusions dans la cour des écoles en dehors du temps scolaire. Il semble que ce soit à cette occasion que le panneau de basket a été dégradé ainsi que le repose-craies du tableau du préau. Cela a été signalé à Mme le Maire qui a écrit aux familles des élèves d'élémentaire concernés (pour ceux qui ont été identifiés). Mme le Maire indique que des rencontres sont organisées avec les familles.

Point sur le protocole sanitaire :

Le réapprovisionnement en papier et savon aura été délicat à plusieurs reprises tout au long de l'année.

Tout au long de l'année scolaire, plusieurs versions du protocole ou mises à jour de la Foire aux questions se sont succédées. Depuis les dernières annonces gouvernementales du 16 juin, le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire. En récréation ou lors de l'accueil, les élèves ne portent pas de masque. Il en va de même pour les adultes lorsque la distanciation physique est possible. Nous rappelons toutefois que le port du masque reste obligatoire aux abords des écoles au moment d'emmener ou récupérer les enfants. Mme le Maire précise que dans un périmètre de 50 mètres autour des écoles, le port du masque reste obligatoire.

Sécurité des élèves et du personnel :

- Exercice d'évacuation en cas d'incendie :

10 juin (exercice déclenché par la maternelle) → évacuation rapide et efficace pour un regroupement des 5 classes sur le parking dans le calme.

24 juin : évacuation durant une récréation → évacuation rapide et efficace mais nous n'avons quasiment pas entendu l'alarme, serait-il possible de mettre un répéteur qui donne dans la cour de récré ? → Mme le Maire se renseignera.

Est-ce qu'un protocole en cantine a été établi avec réalisation d'un exercice d'évacuation en cas d'incendie ? → Non, cela n'a pas encore été fait.

- Lundi 21 juin, suite à un fort orage de pluie et de grêle, nous avons eu des fuites d'eau venant des plafonds dans le bureau et le couloir vers la garderie où nous avons dû mettre des seaux. D'autres plafonds dans les couloirs menant aux classes présentaient des traces d'humidité. L'inspectrice de circonscription, une conseillère pédagogique et le conseiller technique sécurité de l'EN ont été prévenus. Sur conseil de ceux-ci, à 13h20, les élèves ont été accueillis mais n'ont pas accédé aux locaux. Ils sont restés dans la cour en attendant une visite technique et l'accord de Mme le Maire pour réintégrer les bâtiments. L'eau est passée par des fissures

déjà existantes et très prononcées au niveau des plaques des plafonds (bureau et infirmerie notamment). Il a plu sur le photocopieur qui a été rebranché le lendemain en espérant que cela n'est pas endommagé son fonctionnement.

Des travaux de réparation sont-ils prévus ? → Mme le Maire informe le CE qu'une entreprise de plomberie est venue et qu'une vérification des plafonds est prévue.

- M Sepulveda attire l'attention du CE sur la vitesse excessive aux abords de l'école dans la rue de Riom. Mme le Maire rappelle l'installation d'un stationnement en chicane pour ralentir la circulation. Plusieurs solutions sont évoquées par les membres du CE (installation d'un ralentisseur, feu avec détecteur de vitesse, personnel pour traverser). Mme le Maire demandera des contrôles de gendarmerie aux horaires d'entrée et sortie de l'école.

Demande d'équipements :

- Mme Lopes évoque les soucis abordés aux CE précédents avec le téléphone portable. Celui-ci n'ayant jamais fonctionné, le contrat a été annulé. L'équipe enseignante privilégie l'utilisateur du répondeur, des mails et du cahier de liaison. Pour information, l'année prochaine, les 5 classes utiliseront l'application Classroom.

- renouvellement du mobilier : 2 classes à équiper → vérification du mobilier en stock en cours.

- dotation informatique de 6 ordinateurs (association des Mairies de France) : travaux d'électricité à prévoir, relier les PC au réseau du photocopieur, achat ou récupération de bureau informatique pour les installer en salle des maîtres ; contact pris avec M Duvert (référé numérique EN) pour installation à la rentrée

Mme Fargevieille propose 2 autres PC et que les 3 PC des classes qui accueilleront un TBI soient installés dans cet espace.

Mme le Maire demande un plan pour estimer les besoins (mobilier, installation informatique).

- classe 1 : demande d'un crochet pour tenir la porte qui donne sur l'espace vert : le groom de cette porte est cassé, s'il n'est pas remplacé, la porte resta en position ouverte.

Dossier en cours :

Plan école numérique du socle : dossier retenu pour subvention (devis établis pour 3 TBI, 3 PC portables et une caméra USB HD)

Plan BCD : liste des ouvrages établie, devis en cours pour la suite des achats, désherbage nécessaire, étiquetage/couverture des livres et mise en place à partir de septembre prochain.

Renouvellement de demandes :

- changement des rideaux des classes ; installation d'un système permettant de réguler la température dans les classes en cas de canicule ? Une réflexion à ce sujet a été amorcée.

- demande de peintures dans les classes (+ bandes aimantées pour affichage) et harmonisation du mobilier de rangement avec priorité pour 3 classes en vue de l'installation des TBI.

- communication aux familles : demande d'un tableau d'affichage au portail de l'école → devis en cours pour un panneau (format 6 feuilles).

Mme le Maire informe le CE de l'adhésion à « Panneau pocket », une application où des informations sur la vie communale sont diffusées aux abonnés. Des annonces au sujet de la vie des écoles sont possibles via cette application.

Mme Poirier demande l'actualisation des informations des rubriques « écoles » sur le site internet de la Mairie (notamment pour les comptes-rendus de Conseil d'Ecole).

Divers :

Mme le Maire annonce la réalisation d'une fresque sous le préau (dans l'arrondi) durant l'été. Ce sont les enfants et les animateurs de l'Alsh qui seront porteurs de ce projet.

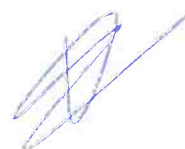
Mme le Maire évoque la mise en place du « Plan Mercredi ». M Brun, directeur des services jeunesse et enfance de la communauté de communes Plaine Limagne a rencontré Mme Poirier le lundi 31 mai afin de présenter les objectifs du dispositif « Plan Mercredi ». Il s'agirait de mettre en cohérence les projets d'école et les projets pédagogiques des accueils de loisirs et de travailler conjointement au service de l'enfance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

La présidente du conseil d'école
Mme Poirier



La secrétaire de séance
Mme Doisneau



Le représentant des parents d'élèves
Mme Tamborrini

